

SERMENT de Monsieur **Philippe JULIENNE**
Expert
du 15 janvier 2015

A l'audience publique tenue par la 1^{ère} chambre civile de la Cour d'Appel d'AMIENS
le quinze janvier deux mille quinze,

Où étaient présents:

Monsieur **Philippe BOIFFIN**, Président de la 1^{ère} chambre civile,

Madame **Anne BLONDEAU** et Monsieur **Samuel GREVIN**, Conseillers,

En présence de Monsieur **Douglas BERTHE**, substitut du Procureur Général,

Assistés de Madame **Charlotte RODRIGUES**, Greffier,

Vu le décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004, notamment en son article 22,

Vu le procès verbal de l'Assemblée Générale de la Cour d'Appel d'Amiens, en date
du 17 novembre 2014, portant inscription de Monsieur **Philippe JULIENNE** sur la liste des experts
pour l'année 2015,

Sur les réquisitions de Monsieur **Douglas BERTHE**, substitut du Procureur Général,

Monsieur **Philippe BOIFFIN**, Président, s'adressant à cet expert présent a donné
lecture de la formule de serment ainsi conçue :

*“Je jure et promets d'apporter mon concours à la Justice, d'accomplir ma mission,
de faire mon rapport et de donner mon avis en mon honneur et conscience”.*

A l'appel de son nom par le Greffier, Monsieur **Philippe JULIENNE**, la main droite
levée, a répondu :

“Je le jure”.

Pour expédition certifiée conforme
à l'original délivrée par nous
Greffier en Chef de la Cour
d'Appel d'Amiens

SUR QUOI LA COUR,

réquisitions.

Donne acte à Monsieur **Douglas BERTHE**, substitut du Procureur Général, de ses

Donne acte à Monsieur **Philippe JULIENNE** du serment qu'il vient de prêter.

Dit que du tout il sera fait mention sur les registres de la Cour.



**COMMANDEMENT DE LA FORCE
AERIENNE DE PROJECTION**

E.T 01.062 "VERCORS "

FICHE 79

**DIPLOME DE LICENCE
- AVION -**

Le Commandant de la Force aérienne de projection, conformément aux instructions en vigueur, délivre le diplôme de licence de:

PILOTE / COMMANDANT DE BORD

sur : CN 235

au : CNE JULIENNE philippe

N.I.A. : AE 59 757 N

à la date du : 23 MARS 1999

sous le numéro : 025/062/ET/CN 235/99

Candidat proposé par : Lieutenant Colonel ROUSSELLE
commandant l'Escadron de Transport
01.062 "VERCORS"

Fait à CREIL, le 23 MARS 1999

Niveau d'anglais : CMLP

Qualification transport : « A »
(Logistique et tactique)

(1) rayer mention inutile

79.DOC

LICENCE RENOUVELEE LE 14/04/03

Le Lieutenant-colonel CHAPUT
Commandant l'ET 01 062 « VERCORS »



FICHE : 79

**DIPLOME DE LICENCE
- AVION -**

*Le commandant de la Force aerienne de projection, conformément aux instructions en vigueur,
délivre le diplôme de licence de :*

COMMANDANT DE BORD

Sur : **CN 235**

Au: **CNE JULIENNE Philippe**

NIA: AE 59 757 N

à la date du : **23 mars 1999**

sous le numéro : **025/062/ET/CN 235/99**

Candidat proposé par : **Le Lieutenant-Colonel ROUSSELLE**
Commandant de L'escadron de Transport 01/062 "VERCORS"

Fait à CREIL, le 23 mars 1999

Niveau d'anglais: **CMLP**

Qualification Transport: **"A Largueur"**
(logistique et tactique)

Le Lieutenant-colonel **BELLIER**
Commandant en second
l'ET 01/062 "VERCORS"

LICENCE VALABLE JUSQU'AU 01/09/99 (CEMPN)

~~Le Lieutenant-colonel BELLIER
Commandant en second
l'ET 01.062 "VERCORS"~~

LICENCE VALABLE JUSQU'AU 29/09/99 (carte)

~~_____~~

Le Lieutenant-colonel BELLIER
Commandant en second
l'ET 01.062 "VERCORS"

LICENCE VALABLE JUSQU'AU 26.01.00 (VSU)

Le Lieutenant-Colonel BELLIER
Commandant l'ET 01.062 "VERCORS"

~~_____~~

LICENCE VALABLE JUSQU'AU 27.07.2000 (CEMPN)

~~Le Lieutenant-colonel BELLIER
Commandant en second
l'ET 01.062 "VERCORS"~~

LICENCE VALABLE JUSQU'AU 04.10.01 (CONTROLE SUR LIGNE)

Le Lieutenant-colonel CHAPUT
Commandant en second
l'ET 01.062 "VERCORS"

LICENCE RENOUVELEE LE 29.11.01

Le Lieutenant-colonel MARBOEUF
Commandant en second
de l'ET 01.062 « VERCORS »